

REGLEMENT DES 48H ULTRA INDOOR NORMAND (UIN) 2010

Du jeudi 2 décembre 15h au samedi 4 décembre 2010 à 15h

▪ CONDITIONS GENERALES

ORGANISATEURS : Association Ultra Indoor Normand

Numéro RNA : W273001749

EPREUVE

Marche ou course (classements séparés) sous une halle couverte, sol en béton.

LIEU

La Halle des expositions à Evreux + Avenue Foch

CIRCUIT

En boucle. Le circuit mesure 150 mètres, mesuré selon la méthode de la bicyclette calibrée et le protocole IAFF (N° 18/03567/01) (mesure exacte le jour même).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, au regard de l'article:

L.231-3 du code du sport,

Les participants doivent être:

Titulaire d'une licence Athlé Compétition, d'une licence Athlé Santé Loisir option Running ou d'un Pass'Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme;

ou titulaire d'une licence délivrée par la FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP. Dans ce cas, sur la carte licence doit apparaître par tous moyens la non contre-indication à la pratique de la Course à pied en compétition;

Ou titulaire d'une Licence délivrée par la Fédération Française de Triathlon.

Ou, pour les autres participants, **titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an** ou sa photocopie. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

Aucun droit d'inscription n'est demandé.

PARTICIPANTS

L'épreuve est ouverte aux Dames et aux Messieurs. Les organisateurs se réservent le droit de refuser la participation de certains concurrents ou concurrentes sans avoir à en donner les raisons. La participation à une autre épreuve de grand fond avant les 48 Heures de l'UIN peut être un motif de refus de l'engagement.

Le nombre total d'athlètes sur la piste est limité à 20.

ACCUEIL / PASTA PARTY

Les athlètes seront accueillis à partir de mercredi après-midi 1^{er} décembre. Ceux qui en feront la demande, seront transportés gratuitement de la gare à l'hôtel puis jusqu'à la Halle pour la pasta-party où ils sont gracieusement conviés le mercredi soir 1^{er} décembre à 19heures.

HEBERGEMENT

Les athlètes qui en font la demande seront logés à l'hôtel Campanile le mercredi 1^{er} décembre au soir et le samedi 4 décembre au soir. Ils devront néanmoins libérer les chambres jeudi 2 décembre à 11h30 au plus tard et dimanche matin à 12h au plus tard. Chaque athlète bénéficie d'une chambre pour lui-même et éventuellement un accompagnateur, sans frais, pour ces deux nuits.

Le petit déjeuner du jeudi matin peut être pris à l'hôtel aux frais des concurrents ou gratuitement à la Halle.

Le petit déjeuner du Dimanche sera pris à l'hôtel contre une participation financière de 5 euros par personne.

Pour toute demande supplémentaire, une participation financière sera nécessaire. Une partie des bagages pourra être gardée en sécurité durant la course.

STANDS ATHLÈTES

Chaque athlète disposera d'une table, et de deux chaises au bord du circuit.

REPOS

Il y aura la possibilité de se reposer dans des box aménagés dans la halle mis à disposition (merci de porter un sac de couchage).

ACCOMPAGNATEURS

Chaque athlète peut être assisté d'un ou plusieurs accompagnateurs. Seul 1 accompagnateur bénéficiera de la gratuité des ravitaillements pour son propre compte (il aura un badge et des tickets repas). Une participation financière sera demandée pour les autres personnes.

Les accompagnateurs doivent rester discrets, et ne peuvent en aucun cas marcher ou courir ou ravitailler l'athlète en dehors de la zone prévue. Celle-ci sera clairement matérialisée par un marquage au sol.

PHOTOS ET DROITS A L'IMAGE

Chaque participant, engagé sur cette épreuve, autorise expressément les organisateurs, ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le

monde entier, et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

CNIL

- Conformément à la loi "Informatique et liberté" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

RESPONSABILITES

- Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile, souscrite auprès de Groupe AXA

- Les titulaires d'une licence en cours de validité, bénéficient des garanties liées à la dite licence.

- Il appartient aux non licenciés de s'assurer à titre individuel pour ce qui concerne sa responsabilité propre.

- Chaque participant s'engage sous sa propre responsabilité et ne pourra en aucun cas, prétendre à faire valoir quelque droit que ce soit à l'égard des organisateurs.

CONTROLE ANTIDOPAGE

Un contrôle peut avoir lieu à l'issue de l'épreuve selon la procédure officielle.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

DOSSARDS Les dossards pourront être retirés le jeudi 2 décembre de 11H à 12H30. dans la Halle des expositions d'Evreux, lieu de la course.

Les dossards devront être portés de façon lisible en totalité (même la nuit).

Un dossard avec la puce électronique accroché avec la ceinture extenex et positionné à l'arrière. (À la ceinture)

Un autre dossard sera positionné sur la poitrine.(obligatoire)

Ces deux dossards devront être portés durant toute la compétition.

CHANGEMENT DE SENS

Il sera procédé à un changement de sens de la course toutes les 4 heures.

PRESENTATION DES ATHLÈTES

Les athlètes devront se rendre sur la ligne de départ 30 minutes avant 15h pour une présentation de chacun.

POINTAGE ET RESULTATS

REGULARITE DE LA COURSE

- ▶ Le port du dossard électronique est obligatoire pendant toute la durée de la course, sous peine de disqualification

- ▶ Les résultats seront contrôlés par le juge-arbitre et affichés toutes les heures. Ils deviendront officiels 30min après l'heure d'affichage. Les classements pourront être consultés sur le site <http://www.marchons.com>
- ▶ Les athlètes devront avertir de tout arrêt supérieur à 15 minutes .Ils quitteront le circuit après le passage du portique informatique (lieu à déterminer) et reprendront la course à ce même endroit (donc après le portique), en ayant pris le soins d'avertir la table de chronométrage.
- ▶ Le règlement n'implique pas de laisser le couloir intérieur aux athlètes plus rapides, cependant, les règles de simple courtoisie invitent à ne pas se gêner mutuellement.

Les athlètes (marcheurs ou athlètes) ayant une moyenne de 3 ou 4 km/h ou en récupération devront se mettre sur l'extérieur de la piste afin de laisser l'intérieur libre.



Il faut rajouter que tout athlète qui quitte la halle pendant la course sera obligatoirement considéré comme ayant abandonné

CLASSEMENTS

Un classement aura lieu à l'issu du premier 24heures.

Un deuxième classement prendra en compte les 48 heures dans leur ensemble.

Dans les deux cas, le kilométrage pris en compte sera celui du passage au dernier tour complet.



Un athlète passant à 47h59'59'' devra refaire un tour pour terminer sa compétition

RAVITAILLEMENT Assuré par l'organisation et selon la réglementation, Eau, boisson énergétique, café, thé, coca, soupe, pâtes, purée, semoule et riz au lait sucrés, jambon, miel, yaourts, pain, biscuits sucrés et salés, gruyère, pain d'épices, barres de céréales, raisins et abricots secs, pruneaux, sucre en morceaux, bananes, oranges.

Des ravitaillements personnels pourront être apportés.

COMMODITES/TOILETTES

Les toilettes sont situées à 5mètres du parcours, avec 2 marches. Elles seront tenues propres et en bon état de fonctionnement

COUVERTURE MEDICALE: Elle sera assurée par 1 médecins et une équipe de kinésithérapeutes et de podologues dans un espace dédié, **tout athlète qui souhaite être vu par un membre de l'équipe médicale devra en informer la table de ravitaillement.**

ANIMATION

Assurée en continu.

Entre minuit et 8h du matin il y aura seulement une musique d'ambiance douce.

JURY

Mr Voiriot, Responsable de la ligue de Haute Normandie

REMISE DES RECOMPENSES

Un objet souvenir à chaque participant

- ▶ Un repas d'après-course est proposé gratuitement à tous les athlètes
- ▶ et 1 de leurs accompagnateurs (participation financière de 5 euros pour les personnes supplémentaires)

RENSEIGNEMENTS

Marc Noury 3 Rue des néfliers 27930 Angerville la Campagne

Mikaël Gilbrin Rue Bottelier 27000 Evreux

Christine DAVID chrydavid@aliceadsl.fr

RECAPITULATIF HORAIRE

Mercredi :

Accueil des athlètes au fur et à mesure (gare ...)

Transport hôtel

Départ pour la séance dédicaces 16.H30/16h45 sinon, rendez-vous directement au Crédit Mutuel

Départ pour la pasta 18h45

19h Halle : pasta

Retour Hôtel

Jeudi

Accueil des athlètes à la Halle (certains arrivent en voiture)

Transport : libération des chambres 11h30

Repas à la salle : 11h30/12h30

Remise des dossiers dossards à la Halle et présentation des athlètes : entre 11h et 12h30

Briefing 12h30

RDV ligne départ ou podium : 14h30

Présentations et dernières recommandations

15h départ

Samedi

15h fin de course

Photos et commentaires

Rangements

Départs pour la douche à l'hôtel ainsi que pour ceux qui n'ont pas réservé de chambre pour le samedi soir !!

Retours de l'hôtel

17h30 remise des prix

A partir de 18h30 apéro+repas

Retours hôtel échelonnés

Dimanche

Libération chambres max 12h

Transport gare dans la matinée (prévoir les h de départ)